



RÉSOLUTION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNEC FP-FO 82 DU 16 JANVIER 2025

L'AG de la FNEC FP-FO 82 rappelle son indépendance à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis, des groupements ou rassemblements politiques, philosophiques et religieux. Elle réaffirme son attachement à la Charte d'Amiens et d'une façon générale son indéfectible opposition à toute influence extérieure au mouvement syndical.

L'AG de la FNEC FP-FO 82 ne saurait être indifférente à la montée du nationalisme et du repli sur soi, en France comme dans l'Union Européenne, car elle constitue une menace économique, sociale et démocratique.

L'AG de la FNEC FP-FO 82, comme la CGT-FO, demeure « sans faiblesse, sans concession sur ses valeurs fondamentales : le refus du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, des slogans qui font de l'étranger, du migrant, le bouc émissaire faute d'apporter des réponses de justice sur le terrain économique et social. »

L'AG de la FNEC FP-FO 82 fait sien le slogan de la CGT-FO « Pain, Paix, Liberté » et se déclare solidaire de toutes celles et ceux qui, dans de nombreux pays, s'opposent à la guerre et aux massacres des populations civiles.

L'AG de la FNEC FP-FO 82 revendique l'abrogation des contre-réformes des gouvernements macronistes qui portent atteinte au service public d'éducation. En particulier, l'AG de la FNEC FP-FO 82 continue de s'opposer aux mesures de l'acte 2 de l'école inclusive et du choc des savoirs.

L'AG de la FNEC FP-FO 82 s'oppose à la logique du tri social et défend l'égalité devant l'accès aux savoirs.

L'AG de la FNEC FP-FO 82 revendique une scolarité unique pour les collégiens du milieu ordinaire et s'oppose à la mise en place des groupes de niveaux en mathématiques et en français.

L'AG de la FNEC FP-FO 82 revendique le rétablissement du diplôme du baccalauréat fondé uniquement sur des épreuves nationales terminales et anonymes.

L'AG de la FNEC FP-FO 82 défend le droit de tous les élèves à pouvoir bénéficier d'un enseignement adapté, que ce soit en inclusion en classe ordinaire lorsque c'est possible avec un AESH, ou d'une prise en charge dans une classe ou une structure spécialisée lorsque c'est nécessaire.

L'AG de la FNEC FP-FO 82 revendique l'augmentation immédiate de traitement indiciaire de 10% et l'ouverture des négociations pour le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat depuis les années 2000.

L'AG de la FNEC FP-FO 82 réaffirme la nécessité d'abroger la réforme des retraites et s'oppose à toute participation à la « conférence de financement » proposée par le gouvernement Bayrou.

L'AG de la FNEC FP-FO 82 s'oppose à toute suppression de poste et revendique la création de tous les postes à hauteur des besoins.

L'AG de la FNEC FP-FO 82 mandate ses représentant-es pour :

- organiser les tournées dans les établissements scolaires afin de faire connaître les revendications portées par FO ;
- informer les instances de l'Éducation nationale des problématiques rencontrées sur le terrain ;
- accompagner les collègues victimes de toute forme de harcèlement pour exiger une protection adaptée ;

- accompagner les collègues qui subissent un contentieux pour défendre leurs droits ;
- utiliser tous les leviers nécessaires pour que l'administration mette en œuvre une politique de prévention primaire des risques psychosociaux ;
- Réunir les collègues pour lister les revendications et discuter des moyens pour les faire aboutir.